



Jean-Didier Berger

Maire de Clamart et Vice-Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Quelles sont les améliorations apportées au quartier ?

Axe majeur emprunté par plus de 27 000 véhicules par jour, cette autoroute urbaine sera bientôt une belle entrée de ville où primeront le confort et la sécurité de tous, usagers de passage comme habitants du quartier. Je pense en particulier pour ces derniers à la mise aux

normes des traversées piétonnes, l'implantation d'un itinéraire pour les modes doux, et de contre-allées permettant des stationnements en toute sécurité. Ainsi, l'apaisement de la circulation du carrefour du Petit-Clamart bénéficiera à tous dans un contexte pacifié.

Concernant l'approche paysagère, quelles ont été vos priorités ?

Un soin particulier a été porté au volet paysager. Fin 2019, un ensemble pérenne de plantes et de fleurs mettra en valeur ce grand axe. Parallèlement, le pont autoroutier de l'A86 sera habillé par une structure métallique d'inspiration Eiffel qui achèvera le renouveau esthétique du rond-point.

Quelles perspectives d'aménagement futur, à plus long terme du front bâti côté impair de la voie ?

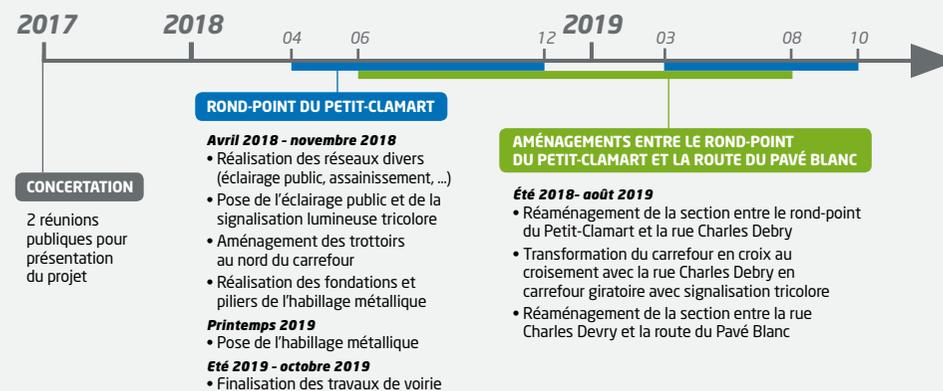
À terme, cette voie aura vocation à devenir un lieu de développement économique avec des commerces diversifiés et qualitatifs.



Perspective aérienne du futur rond-point du Petit Clamart* ©CD92 / Studiography

*Visuel non-contractuel

Les grandes étapes du projet



Le Département des Hauts-de-Seine

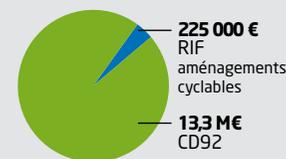
est maître d'ouvrage de l'aménagement de la RD 906.

Un budget global de 13,5 M€

Financement du projet de requalification de la RD 906

la Région

le Département



Les chiffres clés du projet

Un trafic important avec **27 000** véhicules par jour

122 arbres et **41** cépées plantés

650 m d'itinéraires cyclables créés

67 candélabres installés

Un projet à l'écoute

Une question ou une remarque sur le chantier ? Écrivez à l'adresse mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr • **Permanences** tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 14h à 16h, au niveau des installations de chantier situées à l'angle de la rue du Commandant Duval et de l'avenue du Général-de-Gaulle. Calendrier des permanences sur www.hauts-de-seine.fr • Restez informés des changements près de chez vous grâce aux **flashs infos travaux** • **Retrouvez toute l'information du projet** sur notre site www.hauts-de-seine.fr/cadre-de-vie/voirie/rd-906/

Département des Hauts-de-Seine - Conseil, conception, rédaction et mise en page - Sennse - Crédits photos: CD92/Studiography/BATT/Sennse - Octobre 2018



Rond point du Petit-Clamart octobre 2018 ©CD92 / Sennse - Badet

Requalification RD 906 Clamart

RD 906, les travaux ont bien avancé !

La rue du Général Eisenhower, entre l'avenue du Général de Gaulle et la rue du Petit-Clamart, fait peau neuve :

une piste cyclable bidirectionnelle a été créée, et d'ici l'automne, les mobiliers urbains et l'éclairage public compléteront l'aménagement, achevant ainsi cette section.

Sur le carrefour du Petit-Clamart, les réseaux d'assainissement, les réseaux électriques et les feux tricolores ont été posés. Les fondations métalliques du futur habillage du pont sont aussi en cours de réalisation depuis la rentrée. Enfin, sur l'avenue du Général de Gaulle, les bordures de trottoir ont été posées côté impair de la voie et la chaussée a été mise en place sur 2 voies.

Tout au long du projet, nous continuerons à vous donner une information régulière sur l'avancée des travaux, via cette lettre d'information.

SOMMAIRE

Travaux en cours p.2

Zoom sur le chantier p.3

3 questions à Jean-Didier Berger p.5

En bref p.6

Les travaux d'assainissement sont en cours



Puit de raccordement sur la canalisation existante ©CD92 / Sennse - Badet

Les travaux d'assainissement du chantier ont commencé depuis le mois de septembre et vont se poursuivre jusqu'en janvier 2019.

Une canalisation de 600 mm de diamètre va être posée sous l'avenue du Général de Gaulle. Son rôle : recueillir les eaux pluviales de voirie et les stocker afin de lutter contre les inondations dans le bassin de la Bièvre.

Deux phases principales :

- 1 Raccorder la nouvelle canalisation au réseau principal existant. A cet effet, un puit de 6 mètres de profondeur a été réalisé sur trottoir.
- 2 Poser la nouvelle canalisation sur toute la longueur de l'avenue du Général-de-Gaulle, soit sur près de 500 mètres.



Pose de la nouvelle canalisation sous l'avenue du Général-de-Gaulle ©CD92 / Sennse - Badet

Quelques chiffres

5 000 m³
de terre extraits

140 m³
d'eaux pluviales
qui pourront être
recueillies et stockées

Aller plus loin dans l'aménagement côté impair

Le projet de voirie en cours est une première phase réalisée dans les emprises de la voie existante (25m). L'objectif à terme étant de disposer d'un axe requalifié dans les emprises prévues au PLU, portant ainsi la voie à 30 m, permettant la création d'un trottoir confortable côté impair, à l'image de celui créé côté pair.

Pour cela, le Département se porte acquéreur de toute emprise permettant la mise à l'alignement à 30 m.

Pour toute information complémentaire, les services du Département se tiennent à votre disposition au 01 41 91 26 22.

Le saviez-vous ?

En 1966, le carrefour du Petit-Clamart était déjà en travaux, à l'époque, il s'agissait de la construction de l'échangeur du Petit-Clamart. La section d'autoroute A86 à ce niveau fut l'une des 4 premières construites en Ile-de-France, la dernière étant le Duplex entre Rueil-Malmaison et Velizy, ouverte en janvier 2011.

Les actions pour minimiser la gêne des opérations

- En concertation avec la ville et les entreprises, le planning a été réduit de 36 à 18 mois afin de limiter la période de perturbation due aux travaux. Le chantier se déroulera ainsi jusqu'à fin octobre 2019, hors plantations.
- La circulation s'effectue désormais sur trois files de circulation, deux dans un sens, une dans l'autre. Deux files de circulation ont été rétablies sur la RD 906, en amont du carrefour du Petit-Clamart, afin de faciliter l'écoulement du trafic vers le sud.
- La structure de chaussée sur le côté impair de la RD 906, a été réalisée en août 2018, afin de réduire la gêne sur la circulation, moins dense en cette période de l'année. Cette phase était la plus contraignante du chantier puisqu'elle réduisait la chaussée à une file par sens.
- Les cheminements piétonniers provisoires et les traversées piétonnes ont été parfaitement balisés afin de sécuriser les déplacements des riverains.
- Des quais bus provisoires, respectant les normes d'accessibilité, ont été aménagés.
- La réalisation des fondations de l'ouvrage métallique sera réalisée dans les emprises du chantier, et entraînera peu de perturbations. Pour cela, quelques interventions ponctuelles seront réalisées de nuit.



Arrêt de bus provisoire permettant la continuité de la desserte de la ligne 190 ©CD92 / Sennse - Badet



Vue du carrefour du Petit-Clamart ©CD92 / Sennse - Badet

Permettre à la vie locale de continuer durant les travaux.

Dix panneaux « commerces ouverts » ont été mis en place dans l'emprise des travaux afin de garantir la continuité de fonctionnement des commerces.

Le 13 septembre, les travaux ont été présentés aux commerçants à l'occasion d'une réunion d'information organisée par le Département.

Une communication à différents niveaux

Le Département intensifie ses efforts de communication auprès des automobilistes, des riverains et des commerçants.

Ainsi, la **première lettre d'information** a été distribuée à 19 000 exemplaires ;

4 panneaux d'information aux usagers ont été posés sur les axes menant au carrefour du Petit-Clamart ;

2 panneaux grand format ont été installés sur le carrefour ; **10 panneaux** ont été mis à proximité des commerçants ; un panneau a été placé sur l'A86 pour inciter les automobilistes à emprunter la sortie de la Boursidière plutôt que celle du Petit-Clamart.

